



Commune de Pierlas
République française
DEPARTEMENT

Séance de l'an deux-mille vingt-six et le premier octobre

Date de la convocation : 24/09/2026

*L'an deux-mille vingt-six et le premier octobre, l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert MARTINELLI*

Membres en exercice : 7

Présents : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS (7) : MARTINELLI Gilbert - BRES Jean Marie - TOCHE Sylvette - BALDACCI Lèria
– CHABAUD Emile - GIORDAN Jean Claude - Sylvette TOCHE - COLLOMP Nicole

Secrétaire de séance : SALERNO Maryline

2026.063 Subvention chasse 2026

Monsieur le maire fait lecture du courrier reçu en mairie de la société de chasse communale de Pierlas le 4 septembre 2026 demandant une subvention pour l'année 2026.
Monsieur le maire propose de verser 800 € pour l'année 2026.

Le conseil Ouï son Maire,

Après en avoir délibéré

ACCEPTE de verser une subvention à la société de chasse communale de Pierlas d'un montant de 800 € pour l'année 2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Nice le et publication du

Le Maire,
Gilbert MARTINELLI

